

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche  
Service de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche  
04 13 31 22 07

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 11 DECEMBRE 2020  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY**

**OBJET : Soutien à l'organisation de colloques scientifiques - AMU.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'enseignement supérieur et à la recherche, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre du soutien apporté par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône aux actions de valorisation de la recherche, il est proposé d'apporter un soutien à l'organisation de colloques scientifiques.

Ces interactions entre chercheurs de domaines proches participent à la dynamique d'un sujet de recherche. Ces colloques sont les lieux privilégiés de communication et de croisement des résultats de scientifiques. Ils favorisent la consolidation de connaissances et le développement de collaborations sur des domaines très spécifiques.

En faisant souvent l'objet de publications, ils contribuent à la notoriété et à la valorisation des laboratoires et organismes de recherche.

Ces colloques scientifiques concourent ainsi à l'attractivité et au rayonnement du territoire.

Aix-Marseille Université sollicite pour l'organisation de 2 colloques, l'octroi de subventions pour un montant total de 5 000 €, selon le détail indiqué en annexe 1 du présent rapport.

Ces demandes relèvent de la thématique sciences sociales et humaines. Il apparaît ainsi intéressant de soutenir l'organisation des manifestations.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL